

# L'emploi agricole en chiffres

## L'emploi salarié en Meuse en 2009



### 5168 emplois salariés de l'agriculture - 3009 ETP 986 employeurs & 34 % de femmes

En 2009, la Mutualité Sociale Agricole est en charge de la protection sociale de 5168 emplois salariés en Meuse. Ces emplois correspondent à 3009 ETP.

Les emplois salariés des IAA (régime général) et les fonctionnaires de l'administration qui ne relèvent pas du régime social de la MSA ne sont pas intégrés dans le champ de cette étude.

Les salariés de la production (salariés des exploitations agricoles) représentent 48 % des emplois et le tiers des ETP.

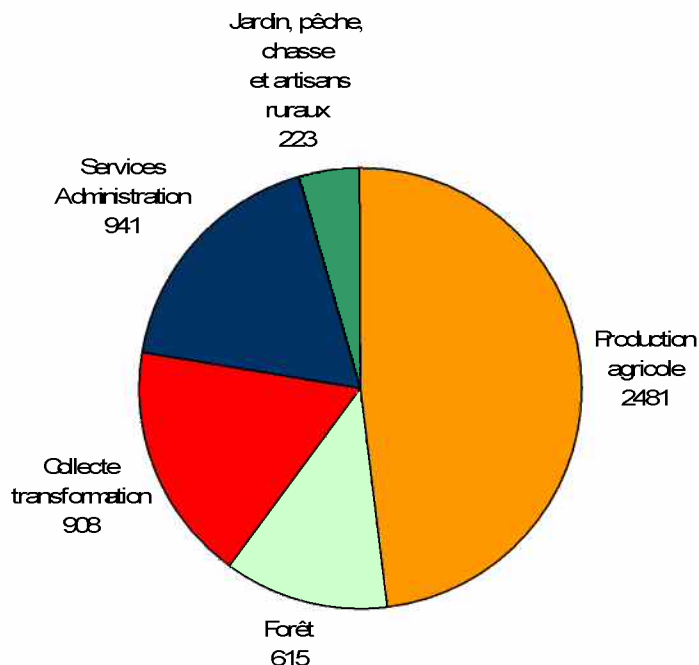
Les salariés des services et des organismes économiques (collecte transformation) recouvrent respectivement 22 et 24% des ETP.

Comparé à 2007, le nombre total d'ETP est en recul de 2 %.

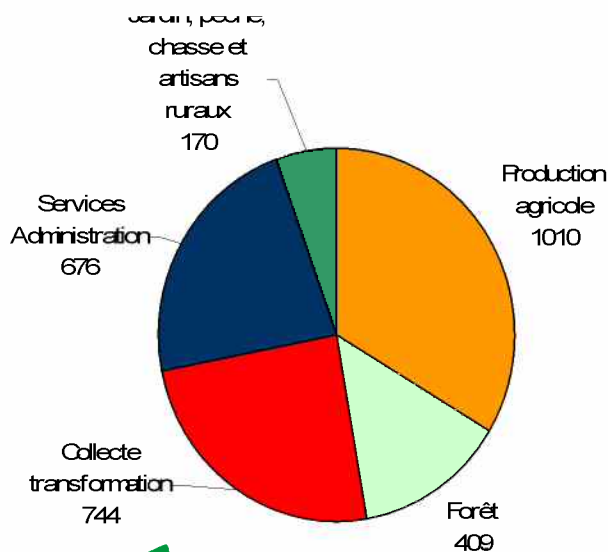
C'est le secteur de la forêt qui enregistre la baisse la plus marquée (- 15 %) devant la collecte - transformation (-3 %). A l'inverse, le nombre des ETP des salariés de la production augmente de 3 %.

L'emploi salarié en agriculture se maintient plutôt bien sur les exploitations, il est en léger repli dans les services, la baisse est plus marquée pour les secteurs de la collecte/transformation et la forêt.

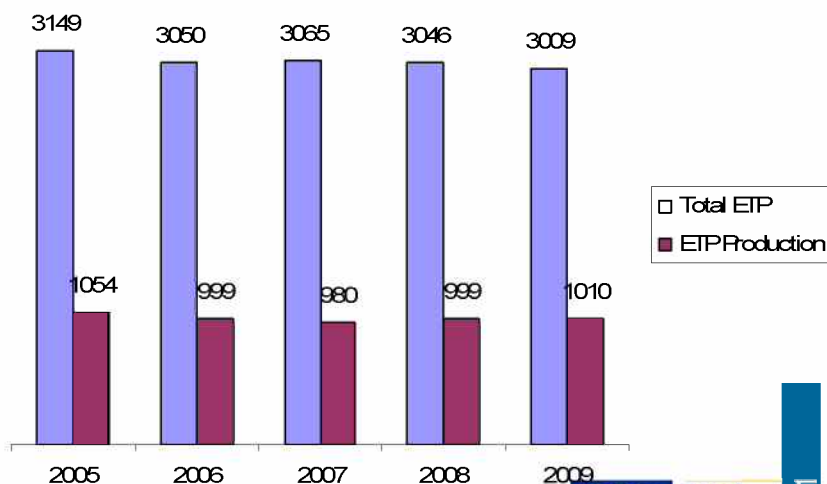
#### Les emplois salariés de l'agriculture en Meuse en 2009 (en nombre)



#### Répartition des ETP salariés par activités



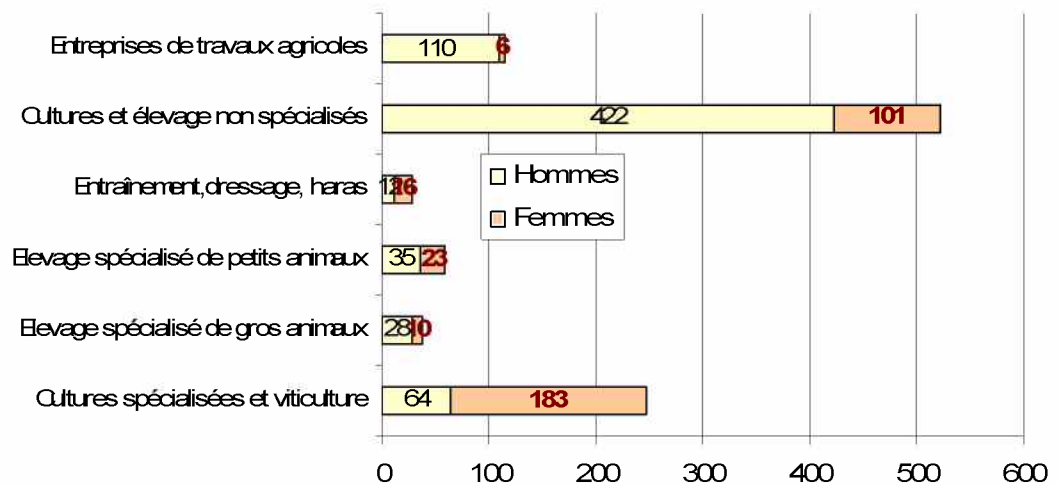
#### Les E.T.P salariés en 2009



## 64 % des ETP salariés des exploitations agricoles sur des exploitations d'élevage

Les exploitations de poly-culture élevage (culture et élevage non spécialisé) représentent 46 % des emplois de la production agricole, 52 % des ETP et 82 % des employeurs.

L'emploi féminin, en augmentation de 4 % par rapport à 2008, représente 34 % des ETP salariés des exploitations agricoles. Il est très majoritairement concentré sur les systèmes de cultures spécialisées.



## Exploitation et gestion de la forêt : 405 ETP, 615 emplois et 101 employeurs

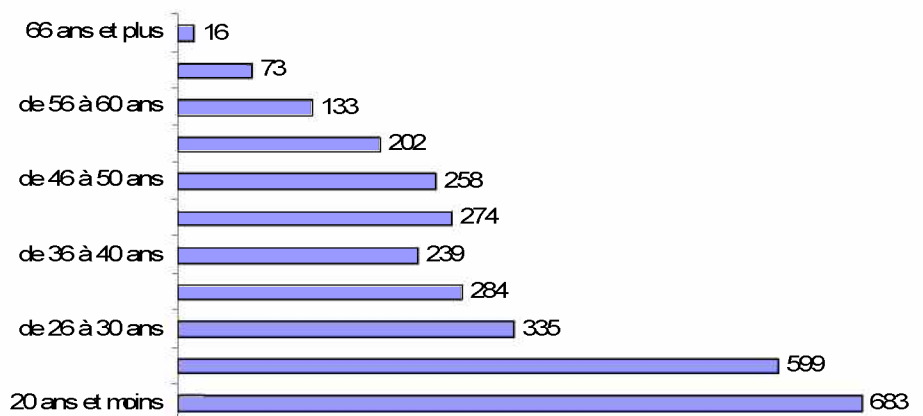
L'emploi directement lié à la forêt est réparti entre la sylviculture, l'exploitation du bois et les scieries fixes. Ce sont les entreprises d'exploitation du bois qui détiennent le plus grand nombre de salariés (339 emplois, 160 ETP et 80 employeurs). A noter une diminution de 15 % des ETP pour ce secteur entre 2007 et 2009.

## Les salariés de la production forment une population jeune

61 % des salariés ont moins de 35 ans et 14 % ont plus de 50 ans.

Les salariés de la production forment une population nettement plus jeune que celle des non-salariés.

A l'inverse des non-salariés, les classes d'âge les plus nombreuses s'observent avant 30 ans.

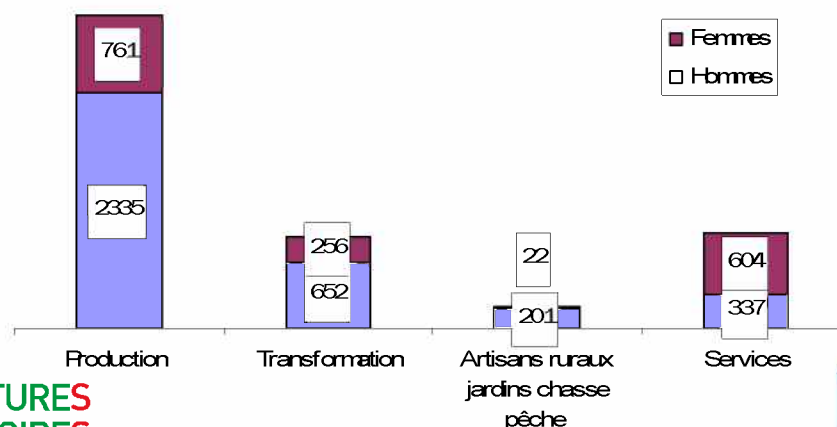


## 3.2 salariés sur 10 sont des salariées

Les femmes représentent 32 % de l'effectif salarié total, 29 % du nombre d'heures travaillées et 28 % des salaires.

Les femmes sont majoritaires dans les organismes de services (64 % des emplois).

Elles représentent respectivement 29 et 28 % des emplois sur les exploitations agricoles et dans les organismes économiques de collecte et de transformation.



## Tableau des emplois, des employeurs et des ETP par activité

Type d'activité	Employeurs	Emplois	ETP	ETP/emploi
<b>Production agricole</b>	<b>788</b>	<b>2481</b>	<b>1010</b>	<b>0,41</b>
Cultures spécialisées	46	886	242	0,27
Elevage spécialisé de gros animaux	18	56	38	0,68
Elevage spécialisé de petits animaux	12	115	58	0,50
Entraînement, dressage, haras	14	43	28	0,65
Cultures et élevage non spécialisés	646	1129	523	0,46
Viticulture	2	32	5	0,16
Entreprises de travaux agricoles	50	220	116	0,53
<b>Forêt</b>	<b>101</b>	<b>615</b>	<b>409</b>	<b>0,67</b>
Sylviculture	8	181	163	0,90
Exploitations de bois	80	339	160	0,47
Scieries fixes	13	95	86	0,91
<b>Collecte, transformation</b>	<b>21</b>	<b>908</b>	<b>744</b>	<b>0,82</b>
Stockage et conditionnement de produits agri-	2	30	30	1,00
Approvisionnement	6	350	316	0,90
Collecte, traitement, distribution de produits lai-	4	354	321	0,91
Traitement de la viande sauf volaille	1	52	14	0,27
Insémination artificielle	2	34	31	0,91
Meunerie, panification	1	10	9	0,90
Stockage, conditionnement de fleurs, fruits, lé-	1	31	5	0,16
Coopératives diverses	4	47	18	0,38
<b>Administration et Services</b>	<b>31</b>	<b>941</b>	<b>676</b>	<b>0,72</b>
Mutualité agricole	1	35	31	0,89
Crédit agricole	1	407	289	0,71
Autres organismes professionnels	29	499	356	0,71
<b>Artisans ruraux, jardins, chasse, pêche</b>	<b>45</b>	<b>223</b>	<b>170</b>	<b>0,76</b>
Entreprises de jardins, paysagistes	27	181	149	0,82
Artisans ruraux autres	3	13	11	0,85
Gardes-chasse, gardes-pêche	3	16	7	0,44
Jardiniers, gardes forestiers	12	13	3	0,23
Total	<b>986</b>	<b>5168</b>	<b>3009</b>	<b>0,58</b>

### Des emplois le plus souvent à temps plein et à durée limitée sur les exploitations agricoles

Chaque emploi sur les exploitations agricoles correspond en moyenne à 0.41 ETP.

Les systèmes de cultures spécialisés sont ceux qui ont le plus recours au temps partiel (0.27 ETP par emploi).

Le taux d'activité est le plus élevé pour les organisations économiques de collecte et de transformation (0.82 ETP/emploi). Il se situe à 0.72 ETP/emploi pour les organisations professionnelles de service.

87 % des salariés de l'agriculture ne disposent que d'un seul contrat, 10 % des salariés en ont 2 et 3 % des salariés ont au moins 3 contrats.

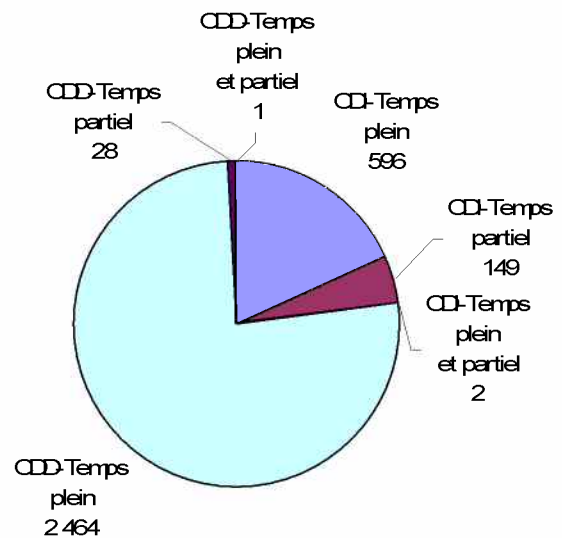
## 27 % de CDI en agriculture et 73 % de CDD sur les exploitations agricoles

Le recours au temps partiel sur les exploitations agricoles est très minoritaire : 94 % des contrats correspondent à des temps plein.

Le recours aux CDD est le plus élevé pour les exploitations agricoles (77 %).

Il est plus faible dans le secteur de la forêt (52 %) et plus faible encore pour les organisations économiques (34 %) et pour les organisations de services (27 %).

A noter néanmoins l'augmentation du taux de contrats à durée déterminée qui passe de 51 % en 2008 à 28 % en 2009



## Répartition géographique des emplois salariés des exploitations agricoles

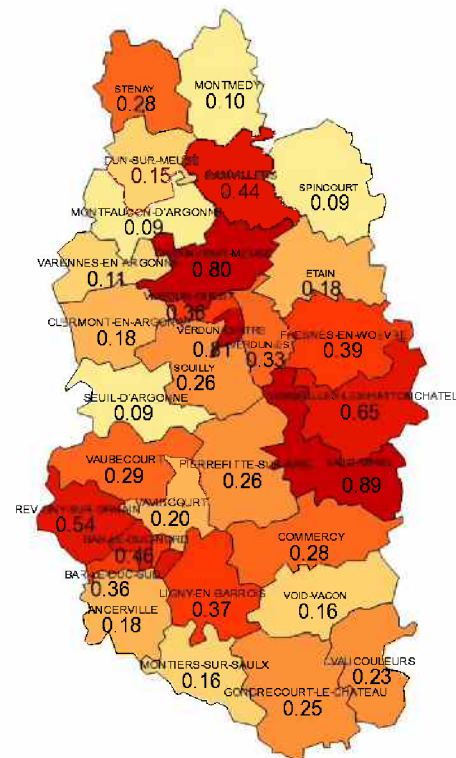
Ce sont les cantons des Côtes de Meuse qui détiennent la densité d'ETP salariés la plus élevée par ha de SAU pour les exploitations agricoles.

La densité moyenne se situe à 0.3 ETP salarié pour 100 ha de SAU.

A noter le canton de Saint-Mihiel qui arrive en tête avec en moyenne 0.89 ETP salarié par ha de SAU.

Le canton de Saint-Mihiel conjugue des systèmes spécialisés en culture fruitière (Côtes de Meuse) et des systèmes de production légumière qui recourent fortement à l'emploi salarié.

Densité des salariés (en ETP) pour 100 ha de SAU



Source cartographique : Artique

## Méthodologie

Ce document a été réalisé à partir de données fournies et validées par la MSA Marne Ardennes Meuse dans le cadre du partenariat national conclu entre l'APCA et la CCMSA.

La Chambre d'Agriculture de la Meuse a réalisé ce 4 pages à partir de la maquette proposée par l'APCA. Ce document a été harmonisé au niveau régional.

La MSA prend en charge la protection sociale d'un grand nombre d'actifs salariés répartis dans les différents types d'activité. Les salariés de la production agricole recouvrent les activités : cultures spécialisées, champignonnières, élevages spécialisés, entraînement dressage haras, polyculture élevage, Entreprises de Travaux Agricoles.

La catégorie « Autres services ruraux » regroupe les Services Jardin, Pêche, Chasse, et artisans ruraux.

Un Équivalent Temps Plein (ETP) correspond à 1820 h de travail.

CDI : Contrat à Durée Indéterminée, CDD : Contrat à Durée Déterminée.